

CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Lundi 19 Décembre 2022 – 20 h

I. AFFAIRES GENERALES

- 1 – Information sur les délégations.
- 2 – Présentation des rapports d'activités 2019-2020-2021 de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise.
- 3 – Modification des statuts de la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise : prise de compétence « France Services ».
- 4 – Convention de partenariat pour le développement de services numériques en bibliothèque.
- 5 – Demande de subvention auprès du Département (Schéma Départemental des Enseignements Artistiques) concernant le projet de réhabilitation de l'Escal.
- 6 – Demande de subventions auprès du Département et de la Région pour le Festival du livre 2023.

II. CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 1 – Adoption d'un règlement terrasses et étalages.
- 2 – Renouvellement de la convention de gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) avec la Maison Rurale et Familiale « Les Forges ».
- 3 – Transfert du domaine privé communal au domaine public des voiries et espaces verts du lotissement de « La Mihoudière ».
- 4 – Cession d'une partie de l'emprise du camping.

III. AFFAIRES SOCIALES

- 1 – Avis concernant le plan d'action 2023/2027 de la démarche CTG (Convention Territoriale Globale).
- 2 – Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service unique relative au multi accueil avec la CAF.
- 3 – Présentation du bilan du restaurant d'enfants.

IV. AFFAIRES SCOLAIRES

- 1 – Affectation d'une enveloppe financière à chaque établissement public des écoles maternelles et élémentaires de la commune destiné à l'achat de petites fournitures scolaires pour l'année civile 2023.
- 2 – Participation financière des communes extérieures dont les enfants fréquentent les écoles de La Ferté-Bernard.
- 3 – Convention d'affiliation au dispositif « chèque-collège 72 » pour la campagne 2022-2026.

4 – Consultation en vue de retenir la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation du restaurant d'enfants.

V. AFFAIRES CULTURELLES

1 – Prix Jean THOREAU

2 – Convention financière entre la Ville et la commune d'Avezé pour le Festival du livre 2023.

VI. TRAVAUX

1 – Présentation des travaux en régie pour l'année 2022.

VII. JEUNESSE ET SPORT

1 – Signature d'une convention d'exécution financière pour le 1^{er} semestre 2023 avec le VSF FOOTBALL.

2 – Signature d'une convention d'exécution financière pour le 1^{er} semestre 2023 avec le VSF NATATION.

VIII. PERSONNEL

1 – Modification du tableau des effectifs.

2 – Nomination d'un coordonnateur de recensement, détermination du nombre d'agents recenseurs et modalités de rémunération.

3 – Mise à disposition d'un agent de la Scène Fertoise auprès de la ville de La Ferté-Bernard.

4 – Fin de mise à disposition d'un agent de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise au profit de la commune de La Ferté-Bernard.

IX. FINANCES

1 – décision modificative n°5 du budget ville.

2 – Autorisation anticipée de programme d'investissement 2023 pour la sonorisation de la salle Athéna.

3 – Vote des tarifs municipaux pour 2023.

4 – Bilan des ventes d'herbes et location de parcelles pour l'année 2022.

5 – Renouvellement du contrat de service d'hébergement et de maintenance du logiciel médiathèque.

6 – Vote des tarifs « les 3 jours de La Ferté » pour les artisans d'art.

7 – Versement de subventions par anticipation – CCAS - O.M.S.L.– Régie « la Scène fertoise ».

8 – Refacturation de frais de fonctionnement S.S.I.A.D, C.C.A.S.

9 – Refacturation de l'électricité au SIVU Santé.

10 – Reversement de la Taxe d'Aménagement à la CCHS.

11 – Révision de l'AP/CP dans le cadre de la création d'une liaison douce rue Florant.

Le Maire,

Didier REVEAU



La Ferté-Bernard